

À l'attention de : a) info@brunonielsgarden.be
b) infinity.gardens@hotmail.com
c) mariagioti1930@gmail.com

Objet : «Appel d'offre pour le travail de jardinier, abattage des arbres et entretien du jardin a la résidence du Représentant permanent de la Grèce auprès de l'Union européenne»

La Représentation permanente de la Grèce auprès de l'UE (RPGUE), compte tenu des dispositions de la Loi Grecque 4412/2016 telle que celle-ci modifiée et qu'elle est en vigueur, invite les intéressés à soumettre une offre / devis afin de pouvoir procéder à l'attribution directe et à la signature d'un contrat pour le travail de jardinier, l'abattage des arbres et entretien du jardin, à la résidence du Représentant permanent de la Grèce. Le budget prévu à cet effet s'élève à vingt-trois mille euros (23.000 euros) TVA incluse. Nous invitons les intéressés à soumettre une offre tout en respectant strictement le tableau des travaux ci-joint, en tant que condition nécessaire à la sélection de l'offre finale.

L'offre sera soumise à évaluation et doit comprendre :

- a) Le prix par service/fourniture, TVA incluse, ainsi que la valeur totale des services, travaux, matériaux nécessaires qui ne doivent pas dépasser le budget total prévu à cet effet.
- b) Le prix unitaire, TVA incluse.
- c) TVA correspondante totale.
- d) La durée de validité de l'offre.

C'est l'offre économiquement la plus avantageuse qui constitue le critère d'attribution du marché. L'offre ou les offres, doivent répondre à tous les travaux et spécifications déterminés et le coût total. De plus, tous les frais et charges ne doivent pas dépasser le montant de vingt-trois mille euros (23.000 euros), TVA comprise.

Les offres peuvent être soumises par voie électronique (au format PDF, à l'adresse e-mail: adminfin@rp-grece.be) ou envoyées / soumises sous forme imprimée (enveloppe fermée) au secrétariat de la Section Administration – Organisation de la Représentation Permanente de la Grèce auprès de l'UE (19-21 rue Jacques De Lalaing 1040 Bruxelles), et, ce, au plus tard jusqu'au 14/06/2022 à 17h00, avec mention de l'objet en question. Les offres soumises tardivement ne seront pas prises en compte.

Avant le contrat final, le soumissionnaire doit fournir :

1. Des informations fiscales et assurances
2. Un extrait du casier judiciaire vierge
3. Certificat de représentation valide – documents juridiques de constitution
4. Compte bancaire IBAN

La Représentation Permanente se réserve le droit de demander aux participants les informations nécessaires à la documentation/évaluation des offres et les contractants sont tenus de les fournir. En outre, la RPGUE se réserve le droit d'annuler la procédure et de la répéter avec ou sans modification des clauses prévues. Les participants n'auront, dans un tel cas, aucune exigence financière.

Les offres des opérateurs qui n'ont pas été invités à soumissionner, ne seront pas prises en considération. La décision d'attribution sera notifiée par voie électronique à l'adjudicataire.

Le Représentant permanent

Ioannis Vrillas
Ambassadeur



Tableau descriptif des travaux et entretiens de la résidence du Représentant
permanent de la Grèce auprès de l'UE

- A. Obtention d'un permis pertinent auprès de l'organisme compétent et réalisation des travaux suivants :
1. Abattage et déracinement de neuf (9) arbres : cinq (5) peupliers, un (1) frêne, un (1) tilleul, un érable et un (1) sapin mort.
 2. Démontage des troncs/branches des arbres à l'aide d'une grue.
 3. Evacuation des déchets.
 4. Inclus coût de la main-d'oeuvre et prix de l'utilisation de véhicules spécialisés (excavateur, grue, camion, etc.).
- B. Restauration du jardin
1. Travaux de restauration
 2. Râtisser le sol
 3. Déraciner/évacuer/remplacer les plantes endommagées existantes, pelouse
 4. Fournir le placement de terre ou de copeaux décoratifs
 5. Fourniture et application d'engrais organique
- C. Ramassage des ordures, nettoyage, jardinage (décoration extérieure)
1. Transfert et élimination dans la zone prévue des branches, déchets verts et autres

BUDGET TOTAL PRÉVU – TVA INCLUSE

23.000,00 €